

Pourquoi l'énergie citoyenne décolle en Allemagne mais pas en France

En France, 300 projets d'énergies renouvelables ont été financés par les citoyens entre 2009 et 2015. À titre de comparaison, en Allemagne, il existe plus de 1 000 coopératives locales portant chacune plusieurs projets citoyens sur les renouvelables. Andreas Rüdinger, chercheur associé au sein du pôle Énergie-Climat de l'Idri¹ explique cette différence par la forte implantation du mouvement coopératif outre-Rhin, l'opposition forte au nucléaire et l'absence de livrets réglementés.



John MacDougall / AFP

En Allemagne, près de 50 % des capacités renouvelables électriques installées entre 2000 et 2012 appartiennent à des particuliers et à des agriculteurs. Comment cela s'explique-t-il ?

En Allemagne, le mouvement citoyen et écologiste, qui s'est constitué dès les années 1970 en opposition au nucléaire, joue un rôle très important.

Contrairement à la France, l'énergie est devenue une question très polarisante qui intéresse beaucoup. Par ailleurs, le réseau coopératif est très développé outre-Rhin. Un Allemand sur quatre fait partie d'une coopérative, que ce soit une banque coopérative ou une coopérative d'achat. Du coup, cet écosystème déjà existant a permis aux citoyens qui ont voulu se lancer dans l'énergie participative d'aller beaucoup plus vite. De plus, la banque publique de développement allemande a mis en place plusieurs programmes de financement préférentiels.

Cependant, d'un point de vue financier, on pourrait atteindre des niveaux comparables en France, car les deux pays ont le même taux d'épargne (environ 16% du PIB)...

L'épargne financière des Français (hors assurances-vie et actions) représente 1 000 milliards d'euros, de quoi financer un tas de projets citoyens. Les français pourraient pourtant être incités à investir ailleurs, alors que les taux des livrets réglementés sont au plus bas. En Allemagne, les livrets réglementés n'existent pas et les ménages ont pris l'habitude d'investir leur épargne directement dans des projets.

En France, on peut distinguer deux profils d'investisseurs. D'un côté, les petits épargnants qui ont une aversion forte aux risques et qui se tournent vers ces livrets réglementés. Et de l'autre, les gros

¹ Projets citoyens pour la production d'énergie renouvelable : une comparaison France-Allemagne - La transition énergétique par tous et pour tous quel potentiel d'hybridation pour les projets d'énergies renouvelables

investisseurs qui vont prendre des actions en bourse. Entre les deux, il n'y a pour l'instant pas grand-chose, c'est là que les projets citoyens et participatifs pourraient trouver leur créneau !

C'est le seul blocage ?

Le mix énergétique, dominé par le nucléaire qui produit une électricité bon marché, crée un énorme blocage. Alors que le parc nucléaire historique atteint bientôt la fin de sa durée de vie initiale, les discours restent hésitants : pourquoi développer les renouvelables alors que nous disposons déjà d'une électricité décarbonée et bon marché.

Un autre frein est la durée d'instruction et de construction des projets d'énergies renouvelables en France qui demande entre 7 et 8 ans, contre 2 à 3 ans en Allemagne. Les projets éoliens font aujourd'hui quasi-systématiquement l'objet de recours administratifs. Nombre d'entre eux sont annulés. Cela représente un gros risque. Enfin, il y a la question de l'attachement aux paysages et au patrimoine. Ces inquiétudes peuvent être surmontées, mais uniquement si les habitants locaux s'approprient les projets et y voient un intérêt pour eux.

Comment changer la donne ?

Je pense que la réponse est surtout politique. Aujourd'hui, il n'y a pas de débat sur le modèle de gouvernance qu'on veut associer à la transition énergétique. Les collectivités locales ont ainsi un rôle central à jouer et on assiste à une véritable dynamique de "remunicipalisation" de l'énergie en Europe.

En France, le Nord-Pas de Calais développe par exemple son projet de troisième révolution industrielle. L'Occitanie veut devenir la première région d'Europe à énergie positive. Et de nombreuses régions développent des opérateurs publics d'investissement.

Mais, des blocages subsistent, notamment lié à *l'interdiction de créer de nouvelles entreprises locales de distribution d'énergie*. C'est tout l'enjeu d'un débat politique sur les modèles de gouvernance : comment faire évoluer le service public national de l'énergie créé il y a bientôt un siècle pour l'adapter aux enjeux nouveaux de la transition énergétique ?